

Codage de spécialité : **E.M.F02.S02.03**

Codage des fonctions disponibles

**L 1401, L 1803, N 1103, O 1201, O 1202, P 1201, P 1203, P 1301, P 1401**

Fiche d'identité de la spécialité: Sociologie urbaine

**Niveau:** Master

**Domaine:** Sciences humaines et sociales.

**Filière :** Sciences sociales - Sociologie.

**Spécialité:** Sociologie urbaine

### 1- Localisation de la formation:

**Faculté:** Sciences humaines et sociales.

**Département :** Sociologie et démographie

**Références de l'arrêté d'habilitation du diplôme à préparer :** Arrêté N° 002 du 03/01/2021.

### 2- Partenaires extérieurs :

**Partenaires des autres institutions universitaires :**

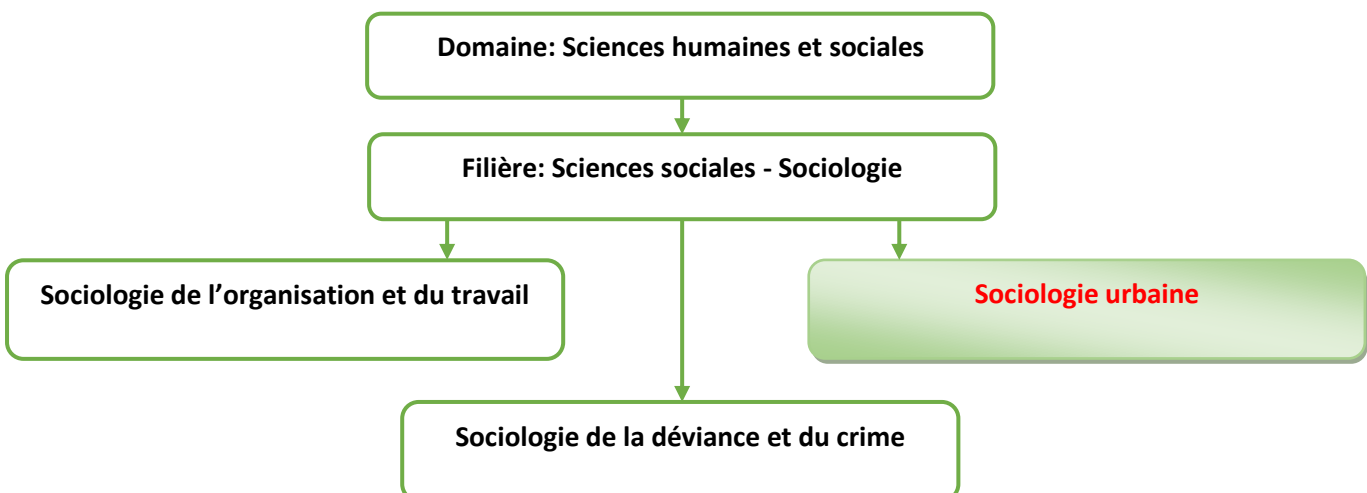
- Université de Constantine 2
- Université de Biskra
- Université de Sétif

**Autres institutions et partenaires sociaux et économiques:**

- Département et municipalité.
- Direction de la planification,
- Direction de l'environnement.

**Partenaires internationaux étrangers :** /

### 3- Organisation générale de la formation: position du projet



#### 4- Contexte de la formation:

Le volume du cursus de la formation initiale en sociologie urbaine est de quatre semestres, chaque semestre contient des modules divers réparties en cours et travaux dirigés sur l'ensemble de la formation. Touchant ainsi l'essence de la formation en sociologie urbaine, telle que la ville, les zones urbaines et différentes variables et concepts relatifs au contenu de la spécialité. Sur le plan pratique l'étudiant bénéficie de stage pratique au niveau des villes, départements et collectivités locales. Ainsi l'étudiant saura identifier les problèmes urbains, les processus de développements et de planifications urbaines ainsi que les outils et techniques méthodologiques appropriées à l'étude des phénomènes urbains.

#### 5- Objectifs de la formation:

- Soutenir la formation académique sur le plan des études sociales urbaines dans la recherche scientifique et valoriser toute participation et intégration savante dans les domaines de l'urbanisme.
- Contribuer au développement du champ de la recherche sociale en le reliant aux domaines les plus larges, les plus vastes, les plus complexes, les plus vulnérables et les de la société, à savoir la ville, ce qui appelle à l'initiation d'un cadre académique pour la réponse nécessaire aux données futures auxquelles la société aspire et aux exigences de l'ambition scientifique de nos institutions scientifiques.
- Comprendre et analyser les dimensions socio-culturelles du développement des villes algériennes.
- Suivre le rythme du développement des programmes de développement urbain en Algérie.
- Contribuer à l'évaluation des mécanismes de développement urbain.
- Poursuivre la formation de cadres scientifiques de haut niveau spécialisés en sociologie urbaine.
- Corriger le manque observé au niveau de l'emploi, bureaux d'études ; collectivités locales et administrations.

#### 6- Profils et compétences visés:

- Initier les étudiants à mieux comprendre les différents phénomènes sociaux ainsi que celles de la planification dans les zones urbaines.
- Accéder aux outils d'urbanisme tels que des plans d'urbanisme et les plans d'occupation du sol.
- Se doter d'une formation appropriée et une bonne pratique méthodologique dans le domaine des études urbaines.

#### 7- Potentialités locales régionales et nationales d'employabilité:

- Autorités locales (municipalités, départements, États).
- Institutions et départements liés à l'organisation et à la gestion.
- Établissements d'enseignement, universitaires et de formation
- Bureaux d'études urbaines.



**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**  
**ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

Arrêté n° *002* du 03 JAN. 2021

**Portant habilitation des établissements de l'enseignement supérieur à la  
formation en vue de l'obtention des diplômes de Licence et de Master  
au titre de l'année Universitaire 2017-2018**

**Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;**

- Vu la loi n°99-05 du 18 Dhou El Hidja 1419 correspondant au 4 avril 1999, modifiée et complétée, portant loi d'orientation sur l'enseignement supérieur;
- Vu le décret présidentiel n° 20-163 du Aouel Dhou El Kaâda 1441 correspondant au 23 juin 2020, modifié et complété, portant nomination des membres du Gouvernement ;
- Vu le décret exécutif n°01-208 du 2 Joumada El Oula 1422 correspondant au 23 juillet 2001 fixant les attributions, la composition et le fonctionnement des organes régionaux et de la conférence nationale des universités ;
- Vu le décret exécutif n°03-279 du 24 Joumada Ethania 1424 correspondant au 23 Août 2003, modifié et complété, fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement de l'Université ;
- Vu le décret exécutif n°05-299 du 11 Radjab 1426 correspondant au 16 Août 2005, fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement du centre universitaire;
- Vu le décret exécutif n°08-265 du 17 Chaâbane 1429 correspondant au 19 août 2008 portant régime des études en vue de l'obtention du diplôme de licence, du diplôme de master et du diplôme de doctorat;
- Vu le décret exécutif n°13-77 du 18 Rabie El Aouel 1434 correspondant au 30 janvier 2013, fixant les attributions du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique;
- Vu l'arrêté n°712 du 03 novembre 2011 fixant les modalités d'évaluation, de progression et d'orientation dans les cycles d'études en vue de l'obtention des diplômes de licence et de master;
- Vu l'arrêté n°75 du 26 mars 2012 portant création, composition, organisation et fonctionnement du Comité Pédagogique National de Domaine;
- Vu l'arrêté n°167 du 13 avril 2015 portant création, composition, attributions et fonctionnement de la commission nationale d'habilitation;
- Vu l'arrêté n°835 du 27 juillet 2017 Habilitant les établissements de l'enseignement supérieur à la formation en vue de l'obtention du diplôme de Licence et Master au titre de l'année Universitaire 2017-2018 ;
- Vu le procès-verbal de la réunion de la commission d'habilitation nationale tenue le 17 juillet 2017

**ARRETE**



**Article 1<sup>er</sup>** : Sont habilités, les établissements de l'enseignement supérieur à la formation en vue de l'obtention des diplômes de Licence et de Master au titre de l'année Universitaire 2017-2018 conformément aux annexes numérotées de 01 à 60, jointes au présent arrêté.

**Art. 2:** Les dispositions du présent arrêté sont applicables à compter de l'année Universitaire 2017-2018.

**Art. 3:** Sont abrogées les dispositions de l'arrêté n° 835 du 27 juillet 2017, sus-visé.

**Art. 4 :** Le Directeur Général des Enseignements et de la Formation Supérieurs et les chefs d'établissements d'enseignement et de formation supérieurs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

03 JAN. 2021

Fait à Alger le :.....

**Le Ministre de l'enseignement supérieur  
et de la recherche scientifique**



المتضمن تأهيل مؤسسات التعليم العالي لضمان التكوين لنيل شهادات الليسانس و الماستر

بعنوان السنة الجامعية 2017-2018 بجامعة باتنة 1

Annexe n°18 de l'arrêté n° 002 du 03 JAN. 2021

portant habilitation les établissements de l'enseignement supérieur à la formation en vue de l'obtention du diplôme de Licence et Master au titre de l'année universitaire 2017-2018 de l'Université de Batna 1

Domaine	Filière	Spécialité	Type (A/P)	Cycle de formation	Observation	الملاحظة	طور التكوين	طبيعة (أ/م)	التخصص	الشعبة	الميدان
Sciences Humaines et Sociales	Sciences Humaines - Histoire	Histoire de la révolution algérienne	A	Mas	Harmonisation	مواثمة	م	أ	تاريخ الثورة الجزائرية	علوم إنسانية-تاريخ	علوم إنسانية و اجتماعية
	Sciences Humaines - Sciences de l'Information et de la Communication	Communication et relations publiques	A	Mas	Harmonisation	مواثمة	م	أ	الاتصال والعلاقات العامة	علوم إنسانية	
		Audiovisuel	A	Mas	Harmonisation	مواثمة	م	أ	السمعي البصري	علوم الإعلام والاتصال	
		Presse imprimée et électronique	A	Mas	Harmonisation	مواثمة	م	أ	الصحافة المطبوعة والإلكترونية	علوم الإعلام والاتصال	
		Communication	A	Lic	Habilitation	تأهيل	ل	أ	اتصال	علوم الإعلام والاتصال	
	Sciences Humaines- Bibliothéconomie	Administration des organismes documentaires et des bibliothèques	A	Mas	Harmonisation	مواثمة	م	أ	إدارة المؤسسات الوثائقية والمكتبات	علوم إنسانية - علم المكتبات	
	Sciences Humaines -Archéologie	Archéologie antique	A	Mas	Harmonisation	مواثمة	م	أ	الآثار القديمة	علوم إنسانية - علم الآثار	
	Sciences Sociales - Sociologie	Sociologie urbaine	A	Mas	Harmonisation	مواثمة	م	أ	علم الاجتماع الحضري	علوم اجتماعية - علم الاجتماع	
		Sociologie de la déviance et du crime	A	Mas	Harmonisation	مواثمة	م	أ	علم اجتماع الانحراف والجريمة	علوم اجتماعية - علم الاجتماع	
		Sociologie de l'organisation et du travail	A	Mas	Harmonisation	مواثمة	م	أ	علم اجتماع التنظيم والعمل	علوم اجتماعية - علم الاجتماع	